

EPRD 2024

RAPPORT BUDGETAIRE ET FINANCIER

GESTIONNAIRE	EHPAD KERNETH - CCAS ARRADON	
FINESS EJ	560008575	

ETAT D'AVANCEMENT DU CPOM

CPOM signé :

Date d'effet :

Objectifs et/ou engagements prévus au CPOM (réalisation d'un ou des objectif(s) qui a un impact sur l'EPRD ou sur l'activité) :

CONTEXTE GENERAL

Projets mis en œuvre, choix organisationnels, environnement local susceptibles d'impacter l'activité

Le CPOM est en cours de négociation pendant l'année 2024, Le GMP et le PMP ont été revalidés à la hausse en fin d'année 2022 respectivement à hauteur de 739 et 215, ils sont pris en compte par l'ARS dans le calcul du forfait soin en 2024.

L'exercice 2024 est marqué par l'inflation sur un nombre important de charges. L'établissement est dans une dynamique de maîtrise de ses charges, avec la mise en place de contrat groupe et de mutualisation avec des partenariats locaux. Par ailleurs, des efforts sont également réalisés sur la masse salariale avec la mise en place de l'autoreplacement, aussi il y a très peu de dépenses d'intérim.

SECTION D'EXPLOITATION

Les recettes :

Rappel : Les produits de la tarification correspondent aux produits notifiés.

EHPAD		
Produits autorisés	Montant	dont forfait dépendance CD
Section hébergement	1 476 113,60 €	
Forfait global dépendance	319 280,56 €	242 777,40 €
Forfait global soins	1 274 293,14 €	
Total	3 069 687,30 €	

AUTRES STRUCTURES	
Produits autorisés	Montant
Produits à la charge de l'utilisateur	
Produits à la charge du département	
Produits à la charge de l'ARS - Forfait soins	
Produits à la charge de l'ARS - CRETON	
Total	0,00 €

Autres produits relatifs à l'exploitation, financiers, exceptionnels (groupes 2 et 3)	ERRD 2023 - EPRD 2024			ERRD 2022	
	ERRD 2023	EPRD 2024	Ecart 2023-2024	Montant	Ecart 2022-2024
	230 244,07 €	230 895,44 €	651,37 €	267 835,03 €	-36 939,59 €

Les dépenses du groupe 1 (dépenses afférentes à l'exploitation courante)

Nature de la dépense	ERRD 2023 - EPRD 2024			ERRD 2022	
	ERRD 2023	EPRD 2024	Ecart 2023-2024	Montant	Ecart 2022-2024
606- achats	130 600,55 €	209 550,00 €	78 949,45 €	128 412,38 €	81 137,62 €
6282- alimentation	276 422,92 €	305 000,00 €	28 577,08 €	268 224,35 €	36 775,65 €
			0,00 €		0,00 €
			0,00 €		0,00 €
			0,00 €		0,00 €
			0,00 €		0,00 €
			0,00 €		0,00 €
			0,00 €		0,00 €

Seuls les écarts significatifs entre l'EPRD 2024 et les ERRD 2022 et 2023 sont à indiquer dans ce tableau.

Observations (écarts importants) :

--

SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses du groupe 2 (dépenses afférentes au personnel)

EHPAD uniquement : Clés de répartition des personnels pris en charge concurremment par plusieurs sections tarifaires dans l'annexe financière :

Catégories de personnel	Hébergement	Dépendance	Soins
ASH	70,00%	30,00%	
AS/AMP		25,32%	74,68%

NB : Clés de répartition historiques par défaut.

Explications concernant les modalités de répartition de personnels pris en charge concurremment par plusieurs sections tarifaires :

Les clés de répartition utilisées sont proches de celles "historiques" à 70-30, les ASG du PASA sont financées à 100% sur la sections soins

TOUTES STRUCTURES

Catégories de personnel	ERRD 2023 - EPRD 2024			ERRD 2022	
	ERRD 2023	EPRD 2024	Ecart 2023-2024	Montant	Ecart 2022-2024
Direction/administration	134 363,36 €	153 235,32 €	18 871,96 €	106 531,96 €	46 703,36 €
Cuisine/services généraux	45 613,82 €	47 500,04 €	1 886,22 €	43 624,35 €	3 875,69 €
Animation/Education	42 566,63 €	54 783,26 €	12 216,63 €	38 756,80 €	16 026,46 €
ASH	689 394,34 €	746 650,31 €	57 255,97 €	406 062,89 €	340 587,42 €
AS/AMP	947 199,82 €	952 219,47 €	5 019,65 €	1 079 892,75 €	-127 673,28 €
Psychologue	16 922,00 €	17 817,02 €	895,02 €	16 917,95 €	899,07 €
IDE	252 828,08 €	261 304,38 €	8 476,30 €	250 673,74 €	10 630,64 €
Auxiliaires médicaux	16 042,37 €	16 110,32 €	67,95 €	14 742,00 €	1 368,32 €
Médecin	29 154,72 €	28 830,25 €	-324,47 €	26 035,11 €	2 795,14 €

Seuls les écarts significatifs entre l'EPRD 2024 et les ERRD 2022 et 2023 sont à indiquer dans ce tableau.

Observations (écarts importants) :

Les revalorisations salariales successives pèsent fortement sur le groupe 2.

L'établissement a fait un travail important sur la gestion des plannings en favorisant l'autoreplacement. Ceci permet de limiter très fortement l'appel à l'intérim, et renforce la qualité de l'accompagnement des résidents. Quelques salariés ont été passés à temps plein depuis 2023, à leur demande et dans un souci de fidélisation dans un contexte de marché du travail très tendu.

Sur le poste administration, le recrutement d'une direction adjointe est anticipé sur le dernier trimestre 2024 suite à la transformation d'un poste administratif. Le recrutement par détachement d'une animatrice diplômée depuis septembre 2023 augmente aussi fortement le coût de ce poste. On voit également des transferts de masse salariale

SECTION D'EXPLOITATION

Les dépenses du groupe 3 (dépenses afférentes à la structure)

Nature de la dépense	ERRD 2023 - EPRD 2024			ERRD 2022	
	ERRD 2023	EPRD 2024	Ecart 2023-2024	Montant	Ecart 2022-2024
612- redevance crédit bail	8 310,96 €	11 100,00 €	2 789,04 €	0,00 €	11 100,00 €
613-614 - redevance location immo	265 610,52 €	207 050,00 €	-58 560,52 €	264 992,02 €	-57 942,02 €
615- entretiens et réparations	27 621,15 €	39 500,00 €	11 878,85 €	30 044,01 €	9 455,99 €
635- impots	16 707,20 €	26 150,00 €	9 442,80 €	21 600,60 €	4 549,40 €
673- titres annulés	0,00 €	14 163,96 €	14 163,96 €	0,00 €	14 163,96 €
			0,00 €		0,00 €
			0,00 €		0,00 €
			0,00 €		0,00 €

Seuls les écarts significatifs entre l'EPRD 2024 et les ERRD 2022 et 2023 sont à indiquer dans ce tableau.

Observations (écarts importants) :

Le compte 612 crédit bail augmente du fait de la mise en place de location-accession de lits médicalisés. Le compte 613-614 diminue du fait de la fin du prêt principal financé par le bailleur social, et de fait une diminution de la redevance; à contrario le compte 615 augmente lié à la vétusté de l'établissement. Le compte 635 augmente fortement en grande partie du fait de l'augmentation de la taxe des ordures ménagères.

Comptes de liaison	en dépenses	en recettes

ETAT DES PROVISIONS - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Types de provisions	Montant au 31/12/2023	EPRD 2024		Montant au 31/12/2024
		Dotations	Reprise	
Provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du BFR				0,00 €
Provisions réglementées destinées au renouvellement des immobilisations	45 096,12 €		2 300,00 €	42 796,12 €
Autres provisions réglementées				0,00 €
Provisions pour risques : litiges et contentieux				0,00 €
Provisions pour risques : départ à la retraite				0,00 €
Autres provisions pour risques				0,00 €
Provisions pour gros entretiens / grosses réparations				0,00 €
Autres provisions pour charges				0,00 €
				0,00 €
Montant des produits constatés d'avance				42 796,12 €
				0,00 €

LE RESULTAT PREVISIONNEL

Montant du résultat prévisionnel 2024	-150 941,59 €	déficit	
Total des produits 2024	3 300 582,73 €		Résultat par rapport au total des produits : -4,57%
Montant du résultat comptable 2023 (réalisé) :	-121 480,96 €	déficit	

Raisons d'un déficit global temporaire et/ou mesures mises en œuvre pour renouer avec la soutenabilité financière

Plusieurs facteurs expliquent la dégradation de la situation économique de l'EHPAD en 2024 : inflation, revalorisations salariales, baisse des produits annexes en lien avec la réglementation sur le tarif socle hébergement, etc. L'établissement fait très peu appel à l'intérim et a mis en place des plannings visant à fidéliser et à renforcer la qualité de vie au travail.

RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS

Capacité d'autofinancement et marge brute d'exploitation

Montant de la Capacité d'AutoFinancement (CAF)	-86 751,39 €	Taux	-2,63%	IAF
Montant de la Marge Brute d'Exploitation (MBE)	-89 759,91 €	Taux	-2,79%	faible
La MBE est-elle supérieure à la CAF ?	non			attention

Si IAF ou CAF faible, mesures de redressement envisagées pour améliorer le niveau de CAF ?

L'IAF de 2023 est directement liée à la hausse des charges d'exploitation plus importante que la hausse des produits, et ce depuis quelques années, avec une tendance renforcée depuis 2 ans du fait de l'inflation. Une réflexion pourra être menée avec les autorités sur la hausse des produits. L'établissement a engagé beaucoup d'actions pour contenir ses charges, parmi elles on peut citer les mutualisations de services administratifs et la réorganisation des plannings pour favoriser l'autoreplacement et faire très peu appel à l'intérim.

Montant des amortissements de l'exercice :	70 000,00 €		
La CAF couvre-t-elle les amortissements de l'exercice ?	non		attention
Montant du remboursement du capital des emprunts de l'exercice :	0,00 €		
La CAF couvre-t-elle le montant du remboursement du capital des emprunts de l'exercice ?	non		attention

Si la CAF ne couvre pas les amortissements de l'exercice et/ou le montant du remboursement du capital des emprunts de l'exercice, mesures envisagées :

Il n'y a pas d'emprunts en cours.

Les grands équilibres financiers : les fonds de roulement et la trésorerie

Fonds de roulement net global (FRNG)	01/01/2024	31/12/2024	Ecart
	610 237,97 €	499 486,58 €	-110 751,39 €
		FRNG positif	correct

Besoin en fonds de roulement ou Excédent de financement d'exploitation 2024	61 953,57 €	BFR	prélèvement sur FRNG
Le FRNG couvre-t-il le BFR ?	oui	correct	

FRNG en jours d'exploitation :	54	correct	Charges décaissables
BFR en jours d'exploitation :	7	faible	3 381 024,32 €

Fonds de roulement d'investissement (FRI)	01/01/2024	31/12/2024	Ecart	
	215 765,95 €	255 456,15 €	39 690,20 €	positif : correct
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	394 472,02 €	244 030,43 €	-150 441,59 €	positif : correct

FRI en jours d'exploitation :	28	faible
FRE en jours d'exploitation :	26	faible

Explications nécessaires en cas de fortes variations du FRNG (FRI et FRE) et/ou de situation dégradée :

La baisse du FRE est directement liée à l'IAF (insuffisance d'autofinancement) prévue à hauteur de 150 k€ en 2024. Le FRI augmente grâce à une politique d'investissement maintenue en 2024 et à des sources de financements variées (apport, subvention, réserves, etc.)

Trésorerie (T)	01/01/2024	31/12/2024	Ecart	
	548 284,40 €	437 533,01 €	-110 751,39 €	positif : correct

Trésorerie en jours d'exploitation :	47	correct
--------------------------------------	-----------	----------------

Explications nécessaires en cas de forte variation de la trésorerie et/ou de situation dégradée :

La trésorerie se dégrade du fait du fonds de roulement d'exploitation. Le déficit d'exploitation est lié à des facteurs externes à l'établissement, à savoir l'inflation, les difficultés de recrutement et les mesures de revalorisations salariales. La structure a engagé un certain nombre de mesures afin de contenir ses charges, notamment les mutualisations et les réorganisations de plannings, mais le contexte économique général pèse sur le budget. Des discussions pourront avoir lieu à l'occasion de la négociation du CPOM en 2024 pour envisager des mesures d'amélioration de la situation.

Les ratios de rotation des créances et des dettes (données N-1 indiquées dans l'EPRD)

- Ratio de rotation des créances en jours : 11 correct

- Ratio de rotation des dettes fournisseurs en jours : 20 correct

- Ratio de rotation des dettes fiscales et sociales en jours : 5 correct

Mesures envisagées pour améliorer les ratios de rotation des créances et des dettes :

Les ratios de structure financière

Montant des emprunts à LT et MT : 0 €
 Montant des fonds propres + montant des emprunts à LT et MT : 490 300 €

Taux d'endettement ou de dépendance financière : 0% correct
 Durée apparente de la dette : 0 correct

Taux de vétusté global 53% correct

Montant des immobilisations corporelles relatives aux constructions 71 849 €
 Montant des amortissements relatifs aux constructions 20 769 €

Taux de vétusté des constructions 29% correct

Observations sur les ratios de structure financière si trop élevés

Les ratios sont corrects. L'établissement est locataire de ses murs.

CONCLUSION DU GESTIONNAIRE

L'EHPAD connaît une dégradation de sa situation économique et financière en 2024. Le résultat prévisionnel est déficitaire pour 150 k€ et cela s'explique par plusieurs facteurs : inflation, mesures de revalorisations salariales réglementaires, baisse de certains produits hébergement du fait du décret sur la transparence financière, etc. L'établissement a engagé des mesures pour contenir ses charges mais le contexte économique très contraint pèse fortement sur le budget d'exploitation. Il faut ajouter à cela une dépendance et des besoins en soins des résidents qui augmentent, et des difficultés de recrutement croissante.

L'établissement poursuit ses investissements en 2024 et dans les années suivantes afin de maintenir des équipements de qualité et en phase avec les besoins des résidents. Le PGFP réalisé montre des perspectives défavorables puisque les charges risquent d'augmenter toujours plus fortement que les produits dans les années à venir, si aucune mesure n'est engagée sur les produits. Il conviendra donc d'échanger sur ces sujets à l'occasion de la négociation du CPOM courant 2024 afin d'anticiper une trajectoire trop critique dans les prochaines années. Parmi les réflexions en cours, la reconstruction de l'établissement avec un nombre de lit augmenté, la mutualisation de moyens avec les structures du territoire Vannes-Ouest initié depuis fin 2023 (EHPAD Iles aux moines, EHPAD Hesperie, RA Ploeren) tel que des véhicules, des temps de vie sociale, de la formation, un pool de remplacement, etc; et la recherche de moyens complémentaires (appel à projet, mécénat, etc...)

RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE

Résultat prévisionnel	-150 941,59 €	-4,57%	BFR - EFE	61 953,57 €	BFR
CAF	-86 751,39 €	-2,63%	BFR en jours d'exploitation	7	faible
MBE	-89 759,91 €	-2,79%	Couverture BFR par FRNG	oui	correct
FRNG	499 486,58 €	correct	Couverture amortissement par CAF	non	attention
FRNG en jours d'exploitation	54	correct	Remboursement capital des emprunts par CAF	non	attention
Apport / prélèvement FRNG	-110 751,39 €	prélèvement sur FRNG	Ratio de rotation des créances	11	correct
FRI	255 456,15 €	correct	Ratio de rotation des dettes fournisseurs	20	correct
FRI en jours d'exploitation	28	faible	Ratio de rotation des dettes fiscales et sociales	5	correct
FRE	244 030,43 €	correct	Taux d'endettement	0%	correct
FRE en jours d'exploitation	26	faible	Durée apparente de la dette	0	correct
Trésorerie	437 533,01 €	correct	Taux de vétusté global	53%	correct
Trésorerie en jours d'exploitation	47	correct	Taux de vétusté constructions	29%	correct